

ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
LITTORAUX (EROSION ET SUBMERSION)

COMMUNE DE LA ROCHELLE

Carte de zonage

Carte ZB-01

Echelle: 1/5 000

LE PREFET,
04 OCT. 2019

Juin 2019


Affaire n° 8310094

Fabrice RIGOLET-ROZE

ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Bureau : 15 avenue des Balthus, 33121 LA ROCHELLE Cedex - Tél : 05 46 13 10 01 - Fax : 05 46 13 10 02



LÉGENDE

- Limite de la zone submersible pour le scénario de référence + 20 cm
- Limite de la zone submersible pour le scénario de référence + 60 cm
- Re : Zone d'érosion à 100 ans
- Rs1 : Zone de sur-aléa en arrière des protections d'extrême danger (hors zone d'érosion)
- Rs1a
- Rs2 : Zone d'aléas très forts (hors Re et Rs1)
- Rs3
- Bs1
- Bs2
- Bs3
- Rs3m
- Os1
- Limite d'application et cote pour le scénario de référence à long terme (en mNGF)
- Limite d'application et cote pour le scénario de référence à court terme (en mNGF)